

DEPARTEMENT

GERS

DCM 2023\_0605\_10

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	Pour : 7 Contre : Abstention :

Convocation du :  
25/05/2023Date d'affichage :  
25/05/2023

**Objet : Révision des tarifs de concession de terrains au cimetière communal**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TOURNAN**Séance du **Lundi 5 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin à 21 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MIMOUNI Jean-Luc, Maire.

**Membres présents :** MIMOUNI Jean-Luc, CAUFFEPÉ-POURCET Jacques, BATIOU Aline, De SOUSA Pamela, SIMONATO Cédric, DELAVAUULT Benjamin, HAAG Yannick.

**Membres excusés :** SEUBE Sylvie

**Membres absents :** DAMO Danielle

*En application de l'article L 21-2115 du Code Général des Collectivités Territoriales, Jacques CAUFFEPE-POURCET a été nommé secrétaire.*

**Objet : RÉVISION DES TARIFS DE CONCESSION DE TERRAINS AU CIMETIÈRE COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le tarifs des concessions de terrain au cimetière communal doivent être révisés :

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

Durée 30 ans : 100 € le m<sup>2</sup>

Durée 50 ans : 150 € le m<sup>2</sup>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**Adopte** les tarifs de 100 € le m<sup>2</sup> pour une durée de 30 ans et 150 € le m<sup>2</sup> pour une durée de 50 ans.

**Charge et habilite** Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de la présente décision.

Pour extrait conforme

Le Maire  
Jean-Luc MIMOUNI

